

le 11 mai 2016

## **Contribution du groupe RCES au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

L'innovation est un important facteur de développement pour nos territoires et contribue à renforcer le rayonnement de notre enseignement supérieur et de notre recherche. Mais cette innovation doit être définie et encadrée. L'innovation peut venir du monde de l'entreprise, mais pas seulement. Elle doit être soutenue partout où elle émerge, être un facteur d'avancées sociales, de progrès humains et environnementaux, et non pas un facteur de régressions sociales, écologiques ou sanitaires. La région a déjà fait preuve de clairvoyance en ce domaine en rejetant l'exploitation des gaz de schiste.

### CRITERE UTILITE INNOVATION

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation définit les grandes lignes de la région dans ce secteur. A l'heure du début de la réflexion, le groupe du Rassemblement Citoyens, Ecologistes et Solidaire propose de mettre en avant certains points qui, espérons-le, pourront être inclus dans le futur schéma.

La recherche, le progrès des sciences doivent être appréhendés dans toute leur diversité, aucun secteur de la recherche ne doit être mis à l'écart car ils ont tous une importance cruciale. Ces domaines de recherche concernent l'ensemble des citoyens et trop souvent ils s'en éloignent. Il paraît donc important de prévoir dans le futur schéma la mise en place d'instances qui comprendraient tous les secteurs de la recherche afin que les citoyens, les associations et les scientifiques puissent débattre dans un espace commun.

Ces progrès doivent impérativement aller dans le sens d'un mieux vivre ensemble, c'est-à-dire qu'ils ne doivent en aucun cas être néfastes à l'environnement ou au progrès social.

### CONDITIONNALITE DES SUBVENTIONS REGIONALES

L'aide publique, et donc de la région, en matière de recherche et de développement est indispensable pour l'avancée et le progrès technique. Cependant comme nous l'avons signalé lors de notre amendement sur Nano2017 lors du vote du budget, les élus du rassemblement Citoyens, Ecologistes et Solidaire demandent la mise en place de critères sociaux et environnementaux. Une entreprise qui supprime des emplois ou licencie ne pourra recevoir de subventions de la région pour la recherche et le développement.

De même nous pensons que les aides de la région doivent être orientées prioritairement vers les PME et les TPE. Dans notre grande région, nous avons la chance d'avoir des pépinières d'entreprises, des start-ups très avancées dans la recherche et le développement : nous devons en priorité les soutenir et les aider à garder leur implantation locale.

Les entreprises qui ont une aide importante via le Crédit Impôt Recherche (CRE) ne devraient pas être également subventionnées par la région. Pour rappel, les grands bénéficiaires du CRE sont les grandes multinationales comme l'entreprise Sanofi, qui parvient à obtenir une grande partie, voire la quasi-totalité des crédits, dans le domaine de la recherche et du développement, alors que dans le même temps elle a supprimé plus de 2000 emplois en France ces dernières années. Tout ceci prouve bien qu'il est nécessaire d'inscrire dans le SRESRI la critérisation des aides en matière d'emploi : les emplois doivent rester dans la région. Evidemment, la mise en place de la critérisation des aides implique un principe de réciprocité : si l'entreprise ne respecte pas ses engagements, elle rendra la totalité de la subvention publique qu'elle a reçue, et dans le cadre d'une subvention pluriannuelle la somme ne sera pas octroyée les années suivantes.

#### **FORMATION : PLATE-FORME STAGE ET ALTERNANCE**

Dans le document qui nous a été présenté lors de la dernière commission, à aucun moment l'alternance n'est mentionnée. Pourtant c'est le choix d'un nombre croissant d'étudiants. Trouver une entreprise pour une alternance relève souvent du parcours du combattant pour les lycéens, notamment si leurs parents ou amis n'ont pas de réseau à mettre à leur disposition. Une fois l'entreprise trouvée, il arrive que l'alternance ne se déroule pas dans de bonnes conditions. Dans l'objectif de remédier à ces problèmes, nous pourrions réfléchir à la mise en place d'une plateforme régionale répertoriant les entreprises qui acceptent les alternants, et au sein desquelles il est avéré que l'alternance se déroule dans de bonnes conditions. Il faut aussi veiller à offrir la possibilité à l'alternant d'être embauché à la fin de son alternance. Il en va de même pour les stages. Ces modes de formation doivent bien aboutir à une employabilité du stagiaire et de l'alternant, et non pas servir de recours aux entreprises pour faire des économies sur leur masse salariale.

#### **PROJET PEPITE**

Dans le document présenté à la dernière commission, dans le slide 5 il est mentionné de soutenir l'entrepreneuriat étudiant en contribuant à l'appel à projet PEPITE. Le projet PEPITE peut être un bon outil s'il concerne l'ensemble des disciplines de l'ESR et donc qu'il ne soit pas orienté vers quelques secteurs. Il convient aussi, comme nous le disions en amont, que le projet de création d'entreprise soit créateur d'emploi dans la région et n'ait pas un impact néfaste pour l'environnement. Dans PEPITE, la présence d'un volet sur l'ESS serait utile. Pour rappel l'ESS représente 16% de l'économie nationale et elle est pourvoyeur d'emplois locaux non délocalisables.

#### **ALLOCATIONS DOCTORALES ET POST-DOCTORALES**

L'octroi d'allocations doctorales et postdoctorales ne peut pas être orienté que seulement dans le sens d'une intégration plus forte dans l'entreprise. Certaines filières scientifiques ne se prêtent pas à une insertion dans l'entreprise privée : beaucoup d'étudiants se destinent aujourd'hui aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur dans les universités ou les établissements publics. A ce titre, il semble indispensable de veiller à ce que les efforts financiers de la région dans ce domaine soient équitablement répartis entre les différentes filières scientifiques, proportionnellement à leur poids dans la recherche et l'enseignement supérieur. Actuellement, les sciences humaines et sociales en général sont le parent pauvre de l'ESR en ce qui concerne le soutien financier de la puissance publique, en particulier en ce qui concerne le financement de contrats doctoraux. Or il est d'ores et déjà prouvé qu'un doctorant sans financement a beaucoup moins de chances de réussir qu'un doctorant financé. La région pourrait concourir à remédier à cette situation en octroyant de façon plus équilibrée ses financements pour les doctorants des différentes filières scientifiques, en tenant compte des financements accordés par l'Etat et le secteur privé, de sorte à ce qu'aucun secteur de recherche ne soit pénalisé et que chacun puisse se développer efficacement. Ainsi, une filière dans laquelle les doctorants bénéficient souvent de contrats doctoraux financés par les entreprises pourrait être moins soutenue par la région qu'une filière plus dépendante de financements publics. La région œuvrerait ainsi au soutien à la recherche dans toutes les filières de façon juste et équilibrée. Les co-financements des allocations doctorales ainsi que les dispositifs de financement post-doctoraux en entreprise doivent être ciblés sur les PME et TPE de la région.

## POLE UNIVERSITAIRE ET ANTENNES

La région Auvergne-Rhône-Alpes a dans son territoire des pôles universitaires et des Antennes. L'ensemble de ces pôles doit être conservé et soutenu. La qualité de l'enseignement doit être la même sur tout le territoire. Toutes les études le montrent : la plus grande dépense chez les étudiants est le logement. Si on conserve l'ensemble de ces pôles cela permet à beaucoup d'étudiants de pouvoir soit rester dans leur famille, soit avoir des coûts de loyer moindre. La pluridisciplinarité des pôles universitaires ou des antennes doit être préservée au moins pour le premier cycle de l'université. Ces dernières années, l'argent a principalement été orienté vers les grands pôles universitaires. Certes, les besoins sont énormes, mais nous devons veiller à ne pas oublier les antennes qui ont leur importance afin que tous les étudiants de la région aient les mêmes chances de réussite, qu'ils étudient à Clermont, Valence, Chambéry, Grenoble, Lyon, Bourg etc...

## VIE ETUDIANTE

La vie étudiante est un élément important notamment pour la réussite des études. Ils ont certes besoin d'un enseignement de qualité mais aussi de bonnes conditions de travail et une bonne qualité de vie. Or, depuis plusieurs années, les conditions de vie des étudiants se détériorent un peu plus chaque année. Un étudiant sur deux n'a pas de mutuelle et beaucoup d'entre eux ne vont pas chez le médecin quand ils sont malades. Comme il est spécifié dans le Slide 7, il est important de développer des centres de santé se situant dans les pôles universitaires, antennes voire dans les CROUS. Ces centres de santé doivent allier prévention et soins (généraliste, dentiste, kiné, etc).

Le logement est la principale dépense des étudiants, le budget consacré à se loger prend une part plus importante chaque année. Un budget qui varie selon les territoires, les loyers n'étant pas les mêmes entre Clermont et Annecy. L'accent doit être mis sur la rénovation des cités universitaires comprenant la rénovation thermique des bâtiments. Un effort de construction de logement doit être fait dans les villes universitaires et IUT sous tension de logement.

Les déplacements sont aussi une autre dépense courante des étudiants. Certes, il existe des offres et des réductions étudiantes dans les transports mais ce n'est pas suffisant. Les tarifs augmentent régulièrement alors que le budget des étudiants est moins important. Les étudiants devraient pouvoir bénéficier de la gratuité sur les transports en commun tout le long de leur cursus. Certains pôles universitaires se sont construits excentrés des centres villes et l'offre de transports en commun est très faible. Il convient de réfléchir en collaboration avec la commission transport et les métropoles ou communautés d'agglomération à l'amélioration des réseaux. Les frais engendrés par une voiture sont un coût encore plus conséquent que les transports et des sites universitaires sont engorgés par les parkings.